

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le SICTOM des Combrailles s'est réuni en Assemblée Générale à la salle des fêtes de Saint Quintin sur Sioule, le mardi 5 juillet 2016 à 18 heures.

Présents (41) : Mesdames et Messieurs

BIOLLET : TOUVERON Jean-Paul / BLOT L'ÉGLISE : BOULEAU Bernard - GROLLEAU-MOULIN Milaine / BUXIERES SOUS MONTAIGUT : OLLIER Roger / DURMIGNAT : LEDUC Jean-Claude / ESPINASSE : GIDEL Yves / LAPEYROUSE : - VIRMONT Alain / LE QUARTIER : PHELIPAT Michel / LISSEUIL : ARNAUD Elisabeth / MARCILLAT : LESCURE Bernard - DELAGE Jean-François / MENAT : - MAZUEL Daniel / MONTAIGUT EN COMBRAILLE : LEMPEREUR Claire - SAUVANET Marianne / NEUF EGLISE : CHARTRON Pierre - BELLARD Davy PIONSAT : TAUTOU Jean-Claude - DEQUAIRE René / POUZOL : DANIEL Yves - GROS Henri / ROCHE D'AGOUX : LIZARD Alain - WERNER Roland / SAINT ELOY LES MINES MONTEIL Pierre / SAINT GERVAIS D'Auvergne : GAUVIN Jean-Noël / SAINT JULIEN LA GENESTE : PINGUET Bernard / SAINT MAIGNER : BERGER Roger - GROUEIX Pierre / SAINT PRIEST DES CHAMPS : MOURLON Gérard - LASCIOUVE Jean-Claude / SAINT QUINTIN SUR SIOULE : LENEÉ André - PENY Mathieu / SAINTE CHRISTINE : ROCHON Bernard - CHALUS Jean-Pierre / SAURET BESSERVE : SAURET Jean-Pierre - FISCHER Nathalie / SERVANT : CHAMPOMIER Gilles / TEILHET : CORNETTE Michel / VERGHEAS : MAUCHET Gérard / VIRLET : JOUHENDON Bernard - FAUGERE Lucette / YOUX : DUDYSK Philippe.

Excusés (39): Mesdames et Messieurs

ARS LES FAVETS : DEE Laurent - DUBOISSET Rémi / AYAT SUR SIOULE : ALBERGANTI Didier - MONTRIGAUD Cyril / BIOLLET : DARVENNE Annie / BUSSIERES PRES PIONSAT : DUBLOSLARD Claude / CHATEAU SUR CHER : MEILHAUD Raymond - DUBUIS Bernard / DURMIGNAT : ROBERTET Alain / ESPINASSE : PANEFIEU Gisèle / GOUTTIERES : RICHARDOT Sébastien - THEVENET Mathieu / LA CELLETTE : PECYNY Vincent - THEVENET Jean-Pierre / LA CROUZILLE : MEUNIER Myriam - MAUBERT Valérie / LAPEYROUSE : PERRIN Joël / LE QUARTIER : CHATELUS Thierry / LISSEUIL - GENDRE Martial / MENAT : DESMAISON Dominique / MOUREUILLE : LARVIN Bernard - PRADEL Dominique / SAINT ELOY LES MINES : - BARILLIER Pierre / SAINT GAL SUR SIOULE : JACQUOT Patrick - DEBUE Daniel / SAINT GERVAIS D'Auvergne : PORTIER Michel / SAINT HILAIRE PRES PIONSAT : COULANGHEON Christian - PENY Dominique / SAINT JULIEN LA GENESTE : LAUSSEDAT Danielle / SAINT MAURICE PRES PIONSAT : FAURE Lionel - AUZEL Christian / SAINT PARDOUX : MUSCAT Isabelle - LEJEUNE David / SAINT REMY DE BLOT : AUBIGNAT Michel - TAMBOIS Jérôme / SERVANT : DUBOST Evelyne / TEILHET : ROUDIER Renée / VERGHEAS : GUILLOT Jean-Claude / YOUX RAYMOND-RENARD Claudie.

Procurations (9) :

BIOLLET : DARVENNE Annie à TOUVERON Jean-Paul / DURMIGNAT : ROBERTET Alain à LEDUC Jean-Claude / ESPINASSE : PANEFIEU Gisèle à GIDEL Yves / GOUTTIERES : RICHARDOT Sébastien à LEMPEREUR Claire / LE QUARTIER : CHATELUS Thierry à PHELIPAT Michel / SAINT JULIEN LA GENESTE : LAUSSEDAT Danielle à PINGUET Bernard / SERVANT : DUBOST Evelyne à CHAMPOMIER Gilles / TEILHET : ROUDIER Renée à CORNETTE Michel / YOUX RAYMOND-RENARD Claudie à DUDYSK Philippe.

Date de la convocation : le 29 juin 2016.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe DUDYSK.

Assistaient également à la réunion :

- Isabelle DARBY : Receveur du SICTOM
- Julie PERRONIN PALLARES : adjoint administratif du SICTOM

Le Compte Rendu de l'Assemblée Générale de Servant (13/04/2016) est validé par le Comité Syndical.

ORDRE DU JOUR :

Objet : Investissements 2016 : réalisation de l'emprunt

Afin de financer les principaux investissements de l'exercice, Madame la Présidente propose au Comité syndical de contracter auprès du Crédit Agricole Centre France un prêt de 54 000 euros émis aux conditions suivantes :

Durée : 5 ans

Taux : fixe 0,75 % l'an

Echéances : annuelles

Frais de dossier : 0,10% du montant accordé, soit 54 euros

La proposition du Crédit Agricole est approuvée à l'unanimité

DELIBERATION

Objet : Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets

Madame la Présidente présente les grands axes du rapport annuel (transmis à chaque délégué) au Comité Syndical :

- Contexte et indicateurs

DELIBERATION

Objet : Site de SAINT ELOY LES MINES : convention d'accès

La convention d'accès a pour objet de fixer les modalités autorisant l'accès sur les sites des déchèteries entre le SICTOM des Combrailles et la société Sita Centre Est.

La mise au point du marché établie le 24 novembre 2015 avec la société SITA précise la modification du CCTP article 7 (pour le lot 1) selon les termes suivants :

« Le gardien de déchèterie devra disposer de la clef du portail afin d'ouvrir le site le matin et de fermer le soir. »

Un compteur électrique commun est en place afin d'alimenter à la fois les bureaux de la déchèterie de St Eloy les Mines et le local du gardien.

DELIBERATION

Objet : Site de SAINT ELOY LES MINES : convention d'exploitation et de gestion de la plateforme de déchets verts

Un premier projet de convention a été proposé lors de l'assemblée générale du 13 avril 2016. Le détail de cette convention sera proposé au comité syndical du VALTOM dans sa réunion du 30 juin 2016 :

Le coût estimé pour l'ensemble des missions réalisées par le SICTOM des Combrailles à répercuter au VALTOM est détaillé ci-après :

<p style="text-align: center;"><u>Pour la période printemps / été (de mars à octobre) :</u></p> <p style="text-align: center;">4h par semaine soit 35 semaines x 4 h = 140 h</p> <p style="text-align: center;"><u>Pour la période hivernale (de novembre à février) :</u></p> <p style="text-align: center;">1h par semaine soit 17 semaines x 1h = 17h</p> <p style="text-align: center;">Coût personnel : 30€ par heure chargée</p> <p style="text-align: center;">Contribution financière pour les coûts de personnel : 157h x 30€ = 4 710 € TTC</p>

Sur la base de cinquante-deux semaines et d'une heure chargée à 30 €, la contribution financière pour une année serait de 4 710 €, répercutée par le SICTOM des Combrailles au VALTOM une fois par an.

La prestation de relevage des déchets verts (environ 15 interventions par an – cette estimation n'a en aucun cas de valeur contractuelle) sera prise en charge par le SICTOM des Combrailles et répercutée annuellement en fin d'année au coût réel des interventions.

En cas d'absence d'optimisation de l'espace de stockage sur la plateforme de déchets verts, le VALTOM se réserve le droit de ne pas prendre en charge l'intégralité des relevages.

Les horaires d'ouverture de la plateforme de broyage sont les suivants :

LUNDI	10H-12h / 14h-17h
MARDI	10H-12h / 14h-18h
MERCREDI	10H-12h / 14h-18h
JEUDI	10H-12h / 14h-18h
VENDREDI	10H-12h / 14h-18h
SAMEDI	9H-12 h/ 14H-17h

Ces horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'organisation du SICTOM des Combrailles.

Les prestations de broyage et de relevage des déchets verts devront être réalisées sur la base de ces créneaux horaires. Aucune intervention ne pourra être programmée en dehors des horaires définis sans validation préalable du SICTOM des Combrailles. De plus, aucune clef ne sera prêtée aux différents intervenants sur la plateforme.

DELIBERATION

Objet : Déchèterie de SAINT ELOY LES MINES : fourniture d'un conteneur maritime

Le Syndicat doit envisager la fourniture d'un container maritime sur le site de Saint Eloy les Mines (déchèterie).

Une consultation mutualisée a été engagée par le SICTOM Pontaugur Pontgibaud.

Au terme de la mise en concurrence, la société RHONE CONTAINER SERVICES (69) a été retenue :

- caisson 10' DRY (qualité de stockage) pour un montant TTC de 2100 euros et un tarif de transport fixé à 996 euros (tarif majoré en fonction des lieux de livraison).

DELIBERATION

Objet : Déchèterie de SAINT ELOY LES MINES : fourniture d'un abri à déchets dangereux avec bac de rétention

Dans le cadre du protocole qualité mis en place par le Syndicat suite au contrôle des services de la DREAL du 14 octobre 2015, le Syndicat doit envisager la mise en place d'un abri destiné au stockage des déchets dangereux, la société TECHNO METAL (63) a été sollicitée pour établir un projet spécifique (Auvent pour 994,00 euros HT soit 1192,80 euros TTC).

La fourniture de bac de rétention est également envisagée, la société MANUTAN COLLECTIVITES (79) a remis une proposition pour un montant total HT de 315,00 euros (avec fourniture d'une rampe d'accès pour un montant de HT de 210,00 euros).

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité les propositions de la société MANUTAN et TECHNO – METAL.

DELIBERATION

Objet : Fourniture de colonnes d'apports volontaires

La fourniture des colonnes de tri en apport volontaire pour le papier est envisagée pour les communes de Saint Pardoux et Lisseuil. (La société ECHALIER a constaté lors de ses tournées de collecte que les colonnes en place étaient largement fissurées).

La société SECAF ENVIRONNEMENT a remis une proposition pour un montant de 2 316,00 euros HT pour deux colonnes de 4m3, système KINSHOFFER, livraison pour un tarif de 260 euros HT soit un total TTC de 2 779,20 euros.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité les propositions de la société SECAF ENVIRONNEMENT.

DELIBERATION

Informations

- Auvergne Carburant : la prestation pour l'enlèvement des huiles usagées sera payante, à compter du 1^{er} juin 2016.
- DREAL : mise en conformité suite à mise en demeure (réponse satisfaisante selon la DREAL, clôture de l'inspection).
- VALTOM : labellisation Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage. Le VALTOM souhaite conduire une réflexion commune avec ses collectivités adhérentes afin de trouver une organisation territoriale optimale permettant (avec plus d'efficacité), de démultiplier les financements et de poursuivre la dynamique engagée au travers des programmes locaux de prévention.
- ALIAPUR : prise en charge des coûts des contenants pour pneumatiques par la société à compter du 1^{er} janvier 2016.
- ORGANICITE : développement du dispositif ORGANICITE suite aux projets présentés : Commune de Saint Eloy les Mines, ESAT des Combrailles, EHPAD de Montaigut. Projets à venir : Maison de retraite de Pionsat, Centre de rééducation de Pionsat.
- ECOSYSTEMES : proposition de contrat de mise à disposition d'un container de stockage pour les D3E.
- Manifestations 2016 : Bal de l'Europe / Fête du bois
- Composteurs : une réserve est encore disponible
- ADEME : le solde des aides financières sera versé en 2017 (date de fin de convention)
- Broyage : Prestation à Servant

Séance levée à 19h30